

DÉCLARATION DE PIÉGEAGE DES ANIMAUX CLASSÉS NUISIBLES

Arrêté Ministériel du 29 janvier 2007 relatif au piégeage des populations animales
Modifié par l'Arrêté Ministériel du 18 septembre 2009

DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	DATE ET CACHET DE LA MAIRIE
COMMUNE DE :	

Lieu dit du piégeage :

DÉCLARANT :

Je soussigné (nom, prénom).....

Résidant à (adresse exacte)

Qualité : Propriétaire(1) - possesseur(1) - fermier(1) - délégué(1)

PIEGEUR AGREE :

Nom et Prénom du piégeur :

Adresse :

N° d'agrément :

PÉRIODE DE PIÉGEAGE :

Du au

Fait en 2 exemplaires

À..... le

SIGNATURE DU DECLARANT

1 exemplaire pour le déclarant

1 exemplaire en Mairie pour affichage